



Compte-rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Steppique durancien et queyrassin » - 13 juin 2017 à Eygliers -

1 ère partie : élection du président du COPIL

Claudine POTIN, chargée de mission Natura 2000 à la DDT des Hautes-Alpes, ouvre la séance à 9h40.

Elle explique que Louis ALBRAND, président du COPIL depuis juillet 2014, ne souhaite pas conserver la présidence de ce comité.

Suite à cette démission, les élus du site doivent désigner parmi eux un nouveau Président du comité de pilotage, lors d'un comité de pilotage restreint, composé uniquement des représentants élus des communes du site, appelé « précopil » réuni ce jour avant le comité de pilotage pleinier.

Suite à l'appel par mail à l'ensemble des élus des 25 communes du site le 31 mars dernier, seule Anne CHOUVET, maire d'Eygliers, a proposé sa candidature. Elle est élue à l'unanimité des présents.

Votants :

Anne CHOUVET, maire d'Eygliers

Christine PORTEVIN, conseillère municipale à Guillestre

Robert REYMOND, conseiller municipal à l'Argentière-La Bessée, représentant J. GIRAUD, député maire de l'Argentière-La Bessée

Anne CHOUVET est élue présidente du COPIL du site pour 3 ans.

En attendant l'heure du COPIL, fixée à 10h, des échanges s'établissent autour d'un petit encas avec les personnes arrivant petit à petit.

2e partie : COPIL

Présents :

Anne CHOUVET	Maire d'Eygliers, présidente du COPIL
Christine PORTEVIN	Conseillère municipale à Guillestre
Robert REYMOND	Conseiller municipal à l'Argentière-la-Bessée
Gabrielle MARTIN	Com. de Com. du Guillestrois et du Queyras, service Aménagement du Territoire
Pascal GILLET	DREAL PACA, chargé de mission Natura 2000 pour le 05
Claudine POTIN	DDT 05, SEEF
Francis ARNAUD	Agence Française pour la Biodiversité
David THILLET	ONCFS, SD05
Olivier BERGERETTI	ONCFS, SD05 brigade nord
Julien GUILLOUX	Parc national des Ecrins
Jean-Baptiste PORTIER	Parc naturel régional du Queyras, animateur Natura 2000
Laurent BLANCHARD	ONF 05
Matthieu CHANEY	ONF 05, l'Argentière-la-Bessée

Nathalie GIRARD	Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
David DOUCENDE	Fédération de Pêche des Hautes-Alpes
Jean-Claude MAGNE	CD05 FFCAM CAF
Valérie PINET	LPO PACA
Pierre BONNEAU	LPO PACA
Gilles COUDEAU	SAPN
Thomas MICHEL	Service civique à la commune d'Eygliers

Excusés :

Lionel QUELIN	CEN PACA
Bertrand LIENARD et Sylvain ABDULHAL	CBNA
AAPPMA l'Ardillon Haut-Alpin	AAPPMA
Serge LAURENS	Maire d'Aiguilles

A. CHOUVET ouvre le COPIL à 10h.

E. GENELOT déroule le power point disponible en téléchargement sur le site internet Natura 2000 Hautes-Alpes : **seules les remarques et échanges avec la salle sont présentés ci-après.**

Contrats Natura 2000

Sentier des marmottes

T. MICHEL présente sa mission de service civique au sein de la commune d'Eygliers, commencée au printemps et qui prendra fin en septembre.

Des échanges s'engagent à propos de la gestion du sentier des marmottes à Eygliers : relations entre la mairie et l'association de protection des marmottes, difficultés techniques de réaliser une mise en défens efficace (d'autant plus en site classé où les prescriptions paysagères sont strictes), etc.

Régénération de la thuriféraie

Les travaux ont été estimés par l'agent local de l'ONF à 12 ha, pour un montant approximatif de 54 000 €.

A. CHOUVET informe le COPIL que beaucoup de jeunes thurifères se développent actuellement sur d'anciennes vignes dans le secteur de la conduite forcée.

La prise en charge d'un stagiaire au sein de l'ONF en 2018, afin de réaliser un point scientifique sur les différents protocoles de suivis de thuriféraires et les bénéfices des précédents travaux de gestion, sera à confirmer avec l'UT du Guillestrois-Queyras.

Régénération du mélèzin

C. POTIN confirme que la régénération du mélèzin peut faire l'objet d'un financement dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (mesure F03 i) puisque le mélèze est un habitat d'intérêt communautaire (au dessus de 1900 m d'altitude).

P. GILLET informe qu'un contrat multi-sites est possible, au cas où quelques trouées se situeraient sur le « Steppique ».

P. BONNEAU s'interroge sur l'opportunité d'intervenir dans des clairières à Ericacées, eu égard aux enjeux galliformes. E. GENELOT lui répond que, même si le travail de terrain pour affiner les zonages et les milieux reste à faire, il s'agit a priori uniquement de clairières en herbe, où le pâturage a bloqué la régénération. La question de la mise en défens sera d'ailleurs centrale...

L. BLANCHARD informe que les financements « spécial mélèze » de la Région PACA ont été récemment ré-ouverts. Leur cumul avec un éventuel contrat Natura 2000 sera à étudier.

Bois sénescents

J.B. PORTIER complète la présentation d'E. GENELOT en informant le COPIL du contrat Natura 2000 « bois sénescents » monté par le PNRQ au bénéfice de la commune de Ristolas, instruit et engagé par la DDT pour environ 25 000 €. Cette action permettra la conservation pendant 30 ans, en zone de sylviculture, de 154 arbres présentant un intérêt biologique fort (micro-habitats notamment).

Mesures agro-environnementales :

N. GIRARD complète les propos d'E. GENELOT et informe le COPIL des difficultés qui ont été rencontrées lors de la dernière campagne MAE, notamment du manque de financement sur le PAEC « Haute Durance ».

Suivi des espèces végétales inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitat (DHII) :

Messicoles

A. CHOUVET soulève le besoin pour les communes et porteurs de projet de se fournir en semences locales. J. GUILLOUX expose l'expérimentation menée au sein du PNE pour la restauration d'une prairie de fauche à l'aide de fond de grange et de foin vert. Les avantages sont multiples : meilleure résistance des espèces adaptées aux conditions locales, faible coût, conservation du patrimoine génétique, etc. Le pâturage doit être évité les 2 1^{ères} années après l'ensemencement, et des boues de STEP peuvent être apportées si besoin (en évitant la 1^{ère} année pour ne pas surcharger en azote).

Pour plus d'information à ce sujet, programme SEM'LesAlpes 2016-2018 : http://www.cbn-alpin.fr/index.php?option=com_content&id=180&lang=fr&layout=edit&view=article

Restauration de la prairie : <https://www.cbn-alpin.fr/20170626234/actualites/actualites/sem-lesalpes-a-valjouffrey.html>

D'intéressants échanges ont également lieu concernant les modalités de gestion des prairies de fauche : aspersion, dates de fauche (en lien avec l'apiculture, la diversité et la productivité des prairies, etc.).

Questions diverses

Pâturage et pelouses sèches

M. CHANEY interroge sur les éventuelles actions de réouverture de milieu programmées. Il déplore en effet la tendance actuelle à vouloir augmenter la pression de pâturage en zone boisée, au détriment de parcours plus difficiles avec une dynamique ligneuse forte.

E. GENELOT répond qu'une trentaine d'hectares devraient faire l'objet de travaux dans le cadre de mesures compensatoires au projet RTE Haute-Durance. N. GIRARD précise l'actualité de ce projet, pour lequel la Chambre d'Agriculture s'est vue confier une partie des missions, en coordination avec les chargés de mission Natura 2000. La gestion des parcours est en effet une problématique centrale sur le site, avec des difficultés techniques réelles (dont celle du foncier).

Restauration des murets

R. REYMOND exprime le souhait de contractualiser des travaux de restauration d'anciens murets sur l'Argentière-la-Bessée.

C. POTIN répond qu'avant l'existence des contrats Natura 2000, des conventions d'actions (crédits Etat seul) finançaient ce type de travaux, qui ne sont plus systématiquement éligibles en totalité aux contrats Natura 2000 (cofinancés par l'Etat et l'Europe).

E. GENELOT ajoute qu'aucune espèce d'intérêt communautaire ne permet de justifier un tel projet. P. GILLET arguant qu'il ne faut pas s'autocensurer, une proposition de « fiche contrat » sera établie par E. GENELOT.

Les questions et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 12h30 et les discussions se poursuivent à table avec ceux déjeunant sur Eygliers.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

<http://hautes-alpes.n2000.fr/>